

Pour diffusion le 19 décembre 2019, 14 h 00  
Code de diffusion CNW 01

*Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*

## **Le ministre Carmant invite les intervenants à faire entendre leur voix et à partager leur expérience**

**Québec, le 19 décembre 2019** – Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, tient à réitérer que la participation des intervenants à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) est essentielle. Les intervenants sont invités à participer en grand nombre aux consultations et à ne pas hésiter à prendre part aux travaux.

C'est dans le but d'appuyer ce message important que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux ont décidé de joindre leur voix. L'apport des intervenants est précieux afin de mieux comprendre la réalité sur le terrain et d'agir efficacement par la suite afin que chaque enfant puisse évoluer dans un environnement sécuritaire et propice à son développement.

Il est important de rappeler qu'aucune forme de représailles envers les intervenants participant à la CSDEPJ ne sera tolérée.

### **Citations :**

« Collectivement, nous avons le devoir et le pouvoir de changer les choses. Cette Commission est un moment historique pour améliorer le soutien offert aux enfants vulnérables et à leur famille. J'encourage les intervenants à venir partager leur expérience et à faire entendre leur voix : leur devoir de loyauté est, avant toute chose, envers les enfants. Je tiens à leur assurer que tout est mis en place afin qu'ils puissent témoigner sans jugement ni contrainte. Je remercie l'APTS pour sa collaboration dans cette démarche. »

*Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux*

« Cette culture du silence, sous couvert du devoir de loyauté, continue à miner notre réseau. Il faut que ça cesse! Sans le témoignage des intervenants et des intervenantes qui sont au cœur de la protection de nos enfants vulnérables, sans leur expertise et leur fine connaissance des lacunes du système, il n'y aura pas de solution efficace. Les assurances du ministre sont plus que rassurantes et nous réitérons à nos membres qui travaillent dans le système de protection de la jeunesse que leur témoignage est précieux. Et qu'ils et elles peuvent le faire en toute confiance. »

*Andrée Poirier, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux*

## Faits saillants :

- Afin de contribuer aux travaux de la CSDEPJ, les intervenants sont invités à consulter le [www.csdepj.gouv.qc.ca/informations-generales/votre-histoire](http://www.csdepj.gouv.qc.ca/informations-generales/votre-histoire) ou à composer le 1 833 990-2443.
- Il est également possible pour les intervenants de s'inscrire aux forums de discussion qui s'adressent à tous les citoyens et professionnels intéressés en consultant le [www.csdepj.gouv.qc.ca/forums/inscriptions/](http://www.csdepj.gouv.qc.ca/forums/inscriptions/). Chaque forum sera une occasion de dialoguer dans un espace de confiance et convivial, sur la base de questions de consultation prédéfinies, à travers des échanges en petits groupes et des discussions en plénière.
- Précisons que les intervenants seront rémunérés pour leurs heures de participation à la CSDEPJ, incluant leur temps de déplacement.
- Les intervenants sont invités à communiquer avec leur personne représentante syndicale pour toute question concernant leur témoignage aux audiences de la CSDEPJ ou leur participation aux forums de discussion.
- Rappelons que le calendrier détaillé des audiences sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse est disponible au [www.csdepj.gouv.qc.ca/informations-generales/calendrier-des-audiences/](http://www.csdepj.gouv.qc.ca/informations-generales/calendrier-des-audiences/). Les prochaines audiences publiques auront lieu à Montréal en janvier et février 2020.

- 30 -

## Renseignements :

Camille Lambert-Chan  
Attachée de presse  
du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux  
418 558-8329

Mathieu Le Blanc  
Conseiller aux communications  
Alliance du personnel professionnel et technique de la  
santé et des services sociaux  
514-609-2906